



Réf : CC/CP (13) 01

**Table ronde de la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin (CCNR) sur les simulateurs de conduite en navigation intérieure
Strasbourg, le 30 janvier 2013**

Le 30 janvier 2013, la Commission Centrale pour la Navigation du Rhin a organisé une table ronde sur les simulateurs de conduite en navigation intérieure. L'objectif de cette table ronde était de permettre aux différentes parties d'exprimer leurs points de vue sur les publics concernés par ces outils, les modalités d'utilisation des simulateurs et les fonctionnalités nécessaires à ces utilisations. Elle a également permis un important échange d'informations.

Les conclusions suivantes ont pu être dégagées :

- Les simulateurs de conduite sont des outils qui pourront contribuer à moderniser et rationaliser le parcours professionnel des conducteurs de bateaux. A ce titre, ils ont été présentés comme un outil permettant d'améliorer la qualité de l'apprentissage des personnels et ce durant toute leur vie professionnelle.
- Les simulateurs permettent d'augmenter l'attractivité de la navigation intérieure en ouvrant de nouvelles perspectives en matière de reconversion professionnelle.
- Les simulateurs facilitent également la communication avec le grand public et peut donc servir d'outil de promotion de la navigation intérieure.
- Le simulateur ne remplacera jamais l'expérience pratique. Il faut bien parler de complémentarité entre ces deux modes d'acquisition de compétences.
- Les fonctionnalités du simulateur seront plus ou moins étendues selon l'utilisation envisagée.

Le contexte

Les simulateurs de conduite sont des outils relativement récents dans la navigation intérieure. Ils permettent de reproduire le comportement d'un bateau si bien qu'à partir d'une cabine de pilotage fictive on a l'impression de conduire un bateau. Un ensemble d'écrans permet de reproduire les paysages et la topographie de certains tronçons.

Les simulateurs de conduite font partie des sujets de travail prioritaires de la CCNR. A ce titre, le Comité des questions sociales, de travail et de formation professionnelle de la CCNR (Comité STF) a travaillé sur l'utilisation possible de cet outil.

Les publics concernés

Arjen Mintjes a rappelé dans sa présentation que le simulateur concernait des publics très variés. Quatre types de publics ont été identifiés :

- les élèves suivant un cursus de formation dans une école de batellerie reconnue,
- les personnels navigants qui obtiennent leur qualification sur seule base de leur expérience de la navigation,
- les conducteurs déjà qualifiés souhaitant suivre des formations de spécialisation ou de mise à jour des connaissances,
- les personnes issues d'autres secteurs professionnels (« reconversion »). Cette catégorie de public reste à définir plus précisément car elle regroupe des personnes aux profils très différents.

Les modalités d'utilisation

La table ronde a permis d'identifier quatre modes d'utilisation potentiels du simulateur :

- outil pédagogique dans le cadre d'une formation initiale au sein d'instituts de formation reconnus,
- outil permettant de réaliser un examen. Cet examen pourrait permettre de vérifier une expérience pratique acquise sur un bateau,
- outil permettant la formation continue des conducteurs de bateau,
- outil permettant de densifier la formation dans le cadre d'une reconversion professionnelle et servant à la fois de module d'entraînement ou de mode d'évaluation intermédiaire.

Les fonctionnalités requises

Cette table ronde a permis de conclure que la qualité d'un simulateur dépend de sa capacité à reproduire la réalité. Toutefois certaines fonctionnalités sont directement liées à l'utilisation que l'on souhaite faire du simulateur comme l'a montré la présentation de M Hissel.

Forces et faiblesses de l'outil

Les avantages de l'outil sont nombreux : il permet de s'entraîner à la conduite dans des situations complexes (météorologie, hydrologie etc.) en répétant la situation jusqu'à la réussite, il permet

d'aller au bout de ses erreurs grâce à l'analyse de ses conséquences, et permet de faire varier les niveaux de difficulté.

Tout outil a également ses limites. Le simulateur reproduit aussi fidèlement que possible la réalité mais certaines situations ne pourront pas être couvertes à des coûts acceptables. De même, le ressenti n'est pas le même que sur un bateau.

L'entraînement sur un simulateur est donc complémentaire à l'acquisition d'une certaine expérience pratique.

Perspectives

Cette table ronde a mis en évidence l'intérêt du simulateur dans le cadre d'une politique de modernisation des parcours professionnels visant à rendre la profession à la fois plus attractive et plus sûre. La modernisation des qualifications en navigation intérieure devra être engagée selon plusieurs vecteurs, pour chacun desquels le simulateur pourrait tenir un rôle déterminant. Dans le cadre de la formation initiale des apprentis bateliers tout d'abord, le simulateur permet déjà de compléter l'apprentissage pratique et d'améliorer la qualité de la formation dispensée comme l'a montré la présentation de MM Wieck et Paulus. Le simulateur faciliterait aussi la mise en place de modules de formation continue, répondant aux besoins des entreprises et des salariés (voir présentation de MM Tadsen et Bramley) et augmentant les perspectives d'évolutions de carrière. Le simulateur devrait en outre faciliter l'accès à la profession de personnes provenant d'autres secteurs professionnels, en permettant notamment d'adapter l'apprentissage au passé professionnel des candidats (voir présentation de M. Roozendaal). Enfin, il contribuerait à moderniser l'examen pour l'obtention d'un certificat de conduite, en facilitant le contrôle de l'expérience pratique du candidat (voir présentation de M Van Reem).

Cette table ronde a également permis de constater que de nombreux acteurs travaillent sur ce sujet, et qu'une certaine coordination des différentes entreprises en cours serait nécessaire au niveau international.

Vers la vision 2018

La table ronde s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Vision 2018 », lancée en ce début d'année par la CCNR. A l'issue de nombreuses tables rondes complémentaires qui se dérouleront en partenariat avec les principaux acteurs du monde fluvial européen en 2013, la Commission Centrale « réunira les compétences » lors de son 5^{ème} Congrès international qui se tiendra les 3 et 4 décembre 2013 à Strasbourg, afin de s'accorder sur « une vision commune pour une navigation intérieure durable : la vision 2018 ». L'ensemble des conclusions issues de ces différentes manifestations permettra de s'accorder sur une feuille de route concrète et complète pour la navigation intérieure des décennies à venir. Les préoccupations sociales joueront un rôle de premier plan dans cette démarche et les conclusions sur le rôle en devenir des simulateurs constituent une première contribution au développement durable des connaissances et des compétences du secteur.

A propos de la CCNR (www.ccr-zkr.org)

La Commission Centrale est une organisation internationale exerçant un rôle réglementaire essentiel pour la navigation du Rhin. Elle intervient dans les domaines technique, juridique, économique, social et environnemental. Dans tous ses domaines d'action, c'est l'efficacité du transport rhénan, la sécurité ainsi que le respect de l'environnement qui dirigent ses travaux. Ceux-ci couvrent actuellement une grande partie des voies navigables européennes.

Contact

Secrétariat de la CCNR

Raphaël Wisselmann, Administrateur en charge des questions technico-nautiques et des systèmes d'information fluviale

Tél : +33 (0)3 88 52 96 44 / r.wisselmann@ccr-zkr.org